Le BUDGET 2022

Le Budget 2022 a été adopté à l'unanimité. Il est exemplaire en matière de gestion publique, sans augmentation des taux des impôts locaux pour la 11ème année consécutive, avec une baisse continue de l'endettement et des charges de fonctionnement maitrisées. L'année 2021 a permis de réaliser un grand nombre de travaux d'investissements qui auraient normalement dû être réalisés en 2020, et reportés en raison de la crise sanitaire. 2022 sera une année riche en réalisation du programme municipal. La Ville du Teich poursuit son désendettement, et 2023 verra la fin d'un emprunt important, ce qui permettra de dégager des marges de manœuvre plus importantes d'autofinancement.

Le budget primitif total est de 12 898 717,32 € :

8 814 100 € EN FONCTIONNEMENT + **4 084 617,32 €** EN INVESTISSEMENT

DES INDICATEURS AU VERT

- 11ème année sans augmentation du taux des impôts
- Les charges à caractère général sont en augmentation de 183 000 € comparativement au budget 2021. La hausse concerne principalement l'augmentation des fluides (gaz, électricité), en raison de la crise en Ukraine ; hausse de l'ordre de 30 à 40%, soit 105 000 € de plus.
- Des charges de personnel toujours très inférieures à celles des communes de la même strate

SUR 100 € DE DÉPENSES EN FONCTIONNEMENT

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT MAINTENU

La Ville investira 4 084 617,32 € en 2022.
Les principaux chantiers :

- **852 000 €** seront consacrés à des opérations de voirie (rue de la Petite Forêt, rue du Peyrat, rue du Teychan, rue de Française, rue du Pont Neuf et chemin de Guignols)
- Concernant l'électrification : l'enfouissement des réseaux rue de la Petite Forêt (**120 000 €**), la poursuite du programme de mise en leds (**30 000 €**) et des investissements sur le réseau d'éclairage public (**40 000 €**)
- **1,450 M €** pour l'acquisition d'un bâtiment de 1900 m² pour les nouveaux services techniques
- L'extension du bâtiment de la base canoë sur le site de Lamothe (**250 000 €**)
- Les travaux de la halte canoë sur le site du Pont Neuf (**360 000 €**)
- La rénovation de la passerelle et du garde-corps de l'entrée de la Réserve Ornithologique ainsi que l'entretien du sentier du littoral
- Des études seront aussi mises en œuvre en 2022, telles que l'étude pour les jardins familiaux (**15 000 €**), l'extension des vestiaires du HBCT et de l'Hôtel de Ville (**32 500 €**)
- L'installation d'un espace sportif d'orientation
- Installation d'un observatoire sur le parc public du port
- Diverses rénovations sur le city stade de l'espace jeunes (37 500 €)

- *Les charges financières seront en nette baisse (-20 000 €) du fait du non recours à l'emprunt depuis plusieurs années.*
- Un taux d'endettement remarquablement bas de **6,2 %** (contre 7,1 % en 2021).
- Une capacité de désendettement exemplaire de **1,2 année**